



# FLASH

Fraktion der Europäischen Volkspartei (Christdemokraten) und europäischer Demokraten im Europäischen Parlament  
Group of the European People's Party (Christian Democrats) and European Democrats in the European Parliament  
Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates Européens au Parlement européen

Internet address: <http://www.epp-ed.org>

**25/10/2005: Grippe aviaire: mettre les gouvernements devant leurs responsabilités -  
Françoise Grossetête, Député européen (UMP, F), Vice-Président du Groupe PPE-DE**

***S'adressant au Commissaire européen Kyprianou au sujet de la grippe aviaire, ce mardi 25 octobre 2005 au Parlement européen, réuni en session plénière à Strasbourg, Françoise Grossetête a exigé de la transparence, tant de la Commission que des Etats membres; "Certains Etats ne disposent pas encore de plans d'urgence, lesquels ?" Spécialiste de la santé publique, Françoise Grossetête a demandé que l'Europe apporte son concours financier pour aider au développement des vaccins. Elle a plaidé pour l'utilisation du Fonds de solidarité proposé par le Parlement européen. Son intervention:***

"Ce dont nos concitoyens ont besoin c'est d'une bonne information. Ils attendent que nous sachions prendre les devants et dire clairement les choses.

Tout d'abord, à la suite de la réunion informelle du Conseil Santé de la semaine dernière, il ressort que certains Etats membres ne disposent pas encore de véritables plans d'urgence. Lesquels ? Nous devons le savoir, avoir de la transparence, et il vous appartient de mettre ces gouvernements devant leurs responsabilités.

La Commission européenne doit se montrer ferme et, je dirais même qu'elle doit, au nom de l'intérêt général, outrepasser certaines de ses prérogatives pour obtenir une coordination parfaite des plans d'urgence. Il faut sortir de cette schizophrénie qui consiste à dire qu'on ne doit pas empiéter sur les prérogatives des Etats membres. Mais que dira-t-on quand il y aura pandémie ? Monsieur le Commissaire, on ne vous reprochera jamais d'avoir sauvé des vies, mais on vous condamnera violemment pour excès de frilosité.

Ensuite, dans le cadre de la Recherche du nouveau vaccin, l'Union européenne doit apporter son concours financier pour aider au développement des vaccins et veiller à une bonne coordination des études, tout en encourageant des productions en masse. J'entends également que cette recherche comporte un volet pédiatrique.

Aussi, l'utilisation du Fonds de solidarité que nous proposons dans notre résolution paraît essentielle, notamment pour une implication absolue des Etats membres.

Monsieur le Commissaire, je sais que cela est de la responsabilité de Monsieur Verheugen, mais lors de la révision de la législation pharmaceutique, nous avons adopté une mesure d'autorisation de mise sur le marché conditionnelle d'un produit permettant de gagner du temps. Quand est-il de cette procédure importante en cas de pandémie ? J'ai l'impression qu'elle a été oubliée quelque part dans un tiroir. Il ne faut pas attendre que l'épidémie arrive pour s'en préoccuper. Je compte sur vous pour "secouer" le Commissaire Verheugen."

**Pour toute information:**

**Françoise Grossetête, Député européen Tél: + 333 88 17 79 52**

**Service de Presse PPE-DE Antoine Ripoll Tél: + 32 475 85 62 90**

**Le site des Députés européens UMP: <http://www.umpeurope.org/>**